

Image not found or type unknown



Change la charge d'un enfant , de la mère a son père

Par **Dubuisson**, le **27/05/2011** à **10:54**

Bonjour,
Avec mon ex femme nous avons décide que notre fils viendrait vivre chez moi. que doit on faire pour officialiser ça ?
Merci de votre réponse.

Par **mimi493**, le **27/05/2011** à **14:02**

Vous devez saisir le JAF, conjointement
En attendant, elle doit vous faire une attestation dans les formes légales avec copie CNI recto-verso où elle déclare qu'elle est d'accord pour le changement de résidence.